



demande d'annulation de commande neufbox

Par **ranou**, le **29/01/2010** à **14:25**

bonjour,

j'ai commandé en septembre la neufbox par téléphone. Dans le délai légal des 7 jours ouvrés, je me suis rétractée par lettre recommandée avec AR. Une semaine plus tard, SFR m'informe que la neufbox m'attend dans un point de vente proche de chez moi. Je ne vais pas la chercher et préviens SFR qui me dit n'avoir jamais reçu ma demande d'annulation. Je leur envoie à nouveau une lettre avec AR en joignant l'accusé de réception signé de ma première lettre

un mois plus tard, je reçois de leur part une facture d'abonnement internet et demande à ma banque de refuser le prélèvement

une société de recouvrement me réclame aujourd'hui le paiement de cette facture alors que je n'ai jamais eu la neufbox !!

quel recours puis-je avoir ?